

Saint-Pierre

N°2
Septembre
2014

notre ville



Magazine d'informations municipales • www.saint-pierre-du-perray.fr



*C'est parti
pour une
nouvelle
année
...*

DOSSIER

Rentrée scolaire
Deux ouvertures de classes
à Saint-Pierre

p.8

ancienne Mairie

SIPEJ

déchèterie

Le site sera
revalorisé

p.13

Des passerelles pour le
bien-être des enfants

p.14

Des nouveaux
badges d'accès

p.23

TEMPS FORTS

Voir notre reportage vidéo
www.saint-pierre-du-perray.fr

■ Forum des associations le 6 septembre Grande mobilisation des Saint-Perrayens !

C'est le rendez-vous incontournable de la rentrée. Le Forum des associations réunit chaque année de nombreux Saint-Perrayens qui souhaitent trouver une activité pour eux ou leurs enfants. Une soixantaine d'associations étaient présentes, offrant un choix extrêmement varié... un grand merci à tous les bénévoles qui oeuvrent tout au long de l'année dans les associations et un grand merci à tous les Saint-Perrayens pour leur présence massive...



■ Pique-nique géant le 14 septembre Beau moment de convivialité en famille

La première édition de notre pique-nique, qui s'est tenu au Parc du Château François Mitterrand, a été une vraie réussite. De nombreux enfants sont venus s'amuser dans la structure gonflable fournie généreusement par le parc d'attractions Babyland. Au programme : musique, stand de maquillage, restauration, danse et surtout beaucoup de bonne humeur partagée avec les familles. Rendez-vous l'année prochaine...



Sommaire

- 2 TEMPS FORTS**
 - 24^e Forum des associations
- 3 ÉDITORIAL**
- 4 RETOUR EN IMAGES**
 - Fête de la musique le 21 juin
- 6 DÉMOCRATIE LOCALE**
 - Ouverture de la Mairie le samedi matin
- 7 MÉDIATHÈQUE**
 - Prix Lire à Sénart
- 8 DOSSIER**
 - Rentrée scolaire 2014/2015
 - Focus sur la Caisse des écoles
- 13 VIE LOCALE**
 - Programme des seniors pour l'année 2014/2015
 - Fasem récompensée
- 17 VIE ASSOCIATIVE**
 - Nos gymnastes titrés
- 21 VIE PRATIQUE**
- 22 TRIBUNE LIBRE**



Catherine Aliquot-Vialat,

Maire de Saint-Pierre-du-Perray
Vice-Présidente du San de Sénart en Essonne

Une rentrée apaisée pour nos enfants à Saint-Pierre

Chers Saint-Perrayens,

C'est sous le signe du soleil que se sont déroulés cette année à Saint-Pierre-du-Perray la rentrée scolaire et notre Forum des associations.

Malgré les craintes de certains, tous les parents de la commune qui le souhaitent ont vu leurs enfants accueillis au périscolaire et au centre de loisirs le mercredi. La réforme "décret Peillon" se met en place. Les services continuent à embaucher des personnes qualifiées, dotées du BAFA, pour encadrer les enfants et qui pourront d'ici peu organiser des activités valorisantes et favorisant leur développement. Bien sûr, tout ceci a un coût pour la commune et les familles, mais chacun doit assumer sa part de responsabilité.

Quant au Forum, grâce au dynamisme des dirigeants des associations, c'est une palette toujours plus importante d'activités, dans tous les domaines, qui ont été proposées à nos concitoyens petits ou grands. Vu le succès et la fréquentation, chacun y aura certainement trouvé des propositions répondant à ses attentes.

En parallèle de cela, de grands changements se préparent aujourd'hui pour les communes au sein des Commissions Départementales de Coopération Intercommunale (CDCI) et au niveau de la Commission Régionale (CRCI) dans le cadre de la réforme des Collectivités Territoriales. Elue au sein de ces deux commissions, je reviendrai vers vous bientôt pour vous présenter le Schéma de regroupement d'intercommunalités élaboré par le Préfet de Région Ile-de-France.

Soyez assurés de mon implication à vos côtés. Bonne rentrée à toutes et tous.

Fidèlement vôtre.

**Votre Maire,
Catherine Aliquot-Vialat**

Magazine municipal d'informations



Directrice de la publication :
Catherine Aliquot-Vialat
Élu à la communication :
Gérard Cerles
Mise en page et rédaction :
Sébastien Protat
Infographiste :
Christophe Marchesi

Photothèque : Mairie de Saint-Pierre-du-Perray,
8 rue Vivaldi 91280 Saint-Pierre-du-Perray -
Tél. : 01 69 89 75 00 - Courriel : mairie@stpdp.com -
Site internet : www.saint-pierre-du-perray.fr -
Impression : Galaxy Imprimeurs - Tirage : 4300 ex.

RETOUR EN IMAGES

21 JUIN

Fête de la musique

La Place Yourcenar s'est enflammée devant les prestations très réussies de nos chanteurs et de nos danseurs. Un grand merci à nos jeunes du collège, à la section country de l'ACS, aux groupes amalgame et Festiv'Z pour leur participation. Merci également aux habitants pour leur présence...



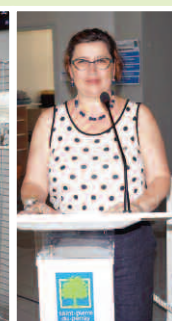
28 JUIN



Fête du développement durable

Malgré la pluie, la fête a été maintenue au parc du Château François Mitterrand. Les enfants ont été émerveillés à la ferme pédagogique Tiligolo. Un grand merci à tous les acteurs présents et rendez-vous l'année prochaine...

1^{ER} AOÛT



Centenaire de la guerre 14-18 : Saint-Pierre n'oublie pas

Les habitants ont assisté à une cérémonie émouvante en mémoire de l'appel à la mobilisation générale, annoncée à des millions de Français par la sonnerie du tocsin le samedi 1^{er} août 1914. Au programme : une formidable exposition sur les grandes étapes de la guerre 14-18 et les temps forts à Saint-Pierre-du-Perray puis une réplique sonore du tocsin dans le Hall d'accueil de la Mairie.

RETOUR EN IMAGES

17 JUIN



Remise du diplôme de la médaille du travail

Tous les administrés remplissant les conditions et qui en font la demande peuvent recevoir des mains de Madame le Maire et des élus du Conseil Municipal le diplôme de la médaille du travail. Catherine Aliquot-Vialat a tenu à adresser un mot à chacun, les félicitant pour toutes ces années passées à travailler, à donner un sens à leur vie professionnelle et familiale.

“J’accorde beaucoup d’importance au travail et je suis très fière de les récompenser de tous leurs efforts. Je ressens aussi tout leur fierté à la remise de leur diplôme. C’était un moment très émouvant pour moi” conclut-elle.



3 JUIN



Animations “chocolat” pour tous

Dans toutes les écoles, comme ici à Manureva, les enfants ont pu déguster avec gourmandise des fruits trempés dans du chocolat...

2 JUILLET



Journée “sport pour tous” en faveur du handicap

Beaucoup de sourires et de respect à l’occasion de la journée “Sport pour tous” où des jeunes en situation de handicap ont pu pratiquer différentes activités sportives dans l’enceinte du gymnase Lachenal. Un grand bravo à Pascal Tran, pour son initiative, ainsi qu’à tous les bénévoles présents pour donner du bonheur à ces jeunes...

2 SEPTEMBRE



Rentrée des classes

Nos 1397 élèves scolarisés sur la commune, tous présents le jour de la rentrée (voir dossier page 8 à 12)

14 SEPTEMBRE

Trophée de pétanque du San Sénart en Essonne

Très beau succès pour notre Amicale bouliste qui organisait son traditionnel tournoi. Plus de 70 équipes inscrites dans le tableau principal. Nos élus ont remis les coupes aux vainqueurs.



DÉMOCRATIE LOCALE

■ Service public

Ouverture de la Mairie le samedi matin



Comme Madame le Maire et les élus s'y étaient engagés pendant la campagne électorale, l'Hôtel de Ville est désormais ouvert le samedi matin de 8h30 à 12h depuis le 6 septembre dernier.

Une permanence des services Accueil, Urbanisme, Technique, Education, Etat-civil et Logement est désormais assurée.

Cette ouverture doit permettre à un grand nombre de Saint-Perrayens de pouvoir réaliser leurs démarches.

D'ores et déjà, nous pouvons dire que vous êtes nombreux à apprécier ce changement.

■ Le Conseil Municipal s'est réuni les 1^{er} juillet et 28 août 2014

A approuvé :

- Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la réserve parlementaire pour l'aménagement d'une aire de jeux.
- Instauration et fixation des modalités de mise en œuvre du Compte Epargne-Temps au sein de la Ville de St-Pierre.
- Approbation des modalités de versement d'une gratification pour les stagiaires de l'enseignement.
- Signature d'un marché d'entretien des espaces verts de la commune.

- Création d'un emploi d'intervenant périscolaire et fixation du niveau de recrutement et de rémunération dans le cadre de l'accueil en élémentaire d'un enfant bénéficiant d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).
- Subvention aux associations.
- Autorisation donnée à Madame le Maire pour déposer une demande de permis de démolir.
- Création d'un emploi de gardien - filière Police .

- Décision Modificative n°1 au Budget 2014.
- Réactualisation et modification du règlement intérieur à l'attention des agents de la Ville et de ses établissements.
- Création de 5 emplois d'avenir.
- Modification de la tarification des services municipaux péri et extra scolaires.
- Modification du règlement intérieur du secteur périscolaire et extrascolaire.
- Création de 20 emplois d'animateurs.
- Création d'un emploi de rédacteur.

Prochain Conseil municipal : le mercredi 19 novembre à 20h45

Les compte-rendus intégraux des séances sont consultables en Mairie aux jours et heures d'ouverture.

Accueil des nouveaux habitants de Saint-Pierre-du-Perray

Vous venez de vous installer ou vous envisagez d'emménager prochainement. Mme le Maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer afin de vous présenter la ville.

Pour ce faire, remplissez et retournez ce bulletin en Mairie ou par mail : mairie@stpdp.com

M^{me}, M^{lle}, M.....

ADRESSE :

TÉL. :

ARRIVÉE LE :

■ Elections départementales et régionales en 2015 N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales...



Dates des scrutins :

Le gouvernement vient d'annoncer que les dates des prochains scrutins départementaux et régionaux se tiendront aux périodes suivantes :

Mars 2015 : élections départementales (anciennement cantonales)

Décembre 2015 : élections régionales

Les dates précises de ces scrutins seront communiquées ultérieurement. Les conseillers régionaux et les conseillers départementaux pour lesquels les français seront appelés à voter seront élus pour une durée de 6 ans.

■ Prix "Lire à Sénart 2014/2015"

Les collégiens vont voter pour leur livre préféré !

Voici la sélection des 8 romans en lice pour la 13^e édition du prix littéraire Lire à Sénart. La Médiathèque Pierre Seghers et le Collège Camille Claudel, proposent aux classes de troisième de participer activement en devenant membres du jury local. Soutenus par deux professeurs de français, les jeunes lecteurs sont encouragés à développer leur esprit critique. L'auteur le plus apprécié sera récompensé au mois de mai.

Les 8 livres en compétition



■ Agenda

Cycle lecture à voix haute



La lecture à voix haute ne s'improvise pas, et c'est un art dans lequel le comédien André Loncin excelle. Ecouter un texte, quelque soit l'âge de l'auditeur, est un plaisir dont il ne faut pas se priver. Tentez l'expérience, vous reviendrez certainement.

Deux dates à noter dès à présent :

Samedi 18 octobre 2014 à 17h30

"Les Garennes de Watership Down" de Richard Adams

Samedi 22 novembre 2014 à 18h30

"Terre des hommes" d'Antoine de Saint Exupéry

Renseignements et réservations en Médiathèque 01 60 75 04 12

Lumières !

Pour célébrer le tricentenaire de la naissance de Diderot, découvrez "L'encyclopédie revisitée", un ouvrage original aux éditions l'Edune que nous présenterons en Médiathèque accompagné d'un parcours de jeux. Rendez-vous en octobre aux heures de permanences.



Portail en ligne



Retrouvez les animations, les horaires, les ouvrages disponibles sur le portail de la Médiathèque :

<http://mediatheque91280.dyndns.org>

Médiathèque Pierre Seghers

Les propositions de Catherine PERREY

Boris, quand je serai grand

Mathis - Thierry Magnier



Le canard en plastique de Boris est bien curieux. Il enchaîne les questions pour connaître les projets de son ami, mais il a de quoi s'inquiéter ! Dès 2 ans.

La drôle de vie de Bibow Bradley

Axl Cendres - Sarbacane



Bibow Bradley, né aux Etats-Unis en 1947, est envoyé au Vietnam en 1964. Rien de drôle à priori... et pourtant, on rit de bon cœur avec ce héros atypique. Humour noir garanti. Ados, adultes.

Avec moi c'est comme ça

Nadine Brun-Cosme - Père Castor



Ce soir maman est sortie. Clara et Papa vont faire à leur façon. Avec Papa c'est comme ça !

Rentrée scolaire

Interview



Alain Aliquot

Adjoint au scolaire, périscolaire et restauration

“L’essentiel du coût du périscolaire reste à la charge de la commune”

Comment s’est déroulée la rentrée des classes ?

Cette rentrée des classes s’est bien passée dans son ensemble, malgré la mise en place du décret Peillon qui nous a été imposé par le gouvernement. Il faut rappeler que nous avons demandé le report de l’application de cette réforme en septembre 2015, pour nous donner le temps d’une mise en place plus fluide, ce qui nous a été refusé. Malgré le délai très court qui nous a été octroyé, les écoles étaient ouvertes, tous les enfants inscrits ont été accueillis au périscolaire et dans les Centres de Loisirs, et nous avons eu l’ouverture de 2 nouvelles classes en élémentaire : une à l’école Anne Frank et une à l’école Quatre Saisons.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans l’application de la réforme des rythmes scolaires ?

Les difficultés rencontrées ont été de 3 ordres :

- Le délai d’application, car les services et les élus ont dû travailler dans l’urgence, pendant les vacances scolaires. En effet, nous avons eu connaissance de notre horaire définitif, par le Directeur Académique de l’Education Nationale, le 17 juillet 2014, à une période où les parents étaient en congés pour la plupart et où il était difficile d’organiser une concertation approfondie. L’Education Nationale nous a imposé l’horaire scolaire déposé par l’ancienne équipe municipale. Notre équipe avait fait d’autres propositions, notamment le regroupement des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) sur une seule demi-journée.

- Le recrutement d’animateurs qualifiés, titulaires du BAFA, dans une période de vacances et en nombre important. Ce recrutement se poursuit d’ailleurs actuellement.

- Le financement du temps Peillon, qui crée de nouvelles dépenses et qui n’est pas financé par l’Etat. Cette réforme, décidée par le gouvernement, n’est pas opportune dans une période de difficultés financières pour les communes et pour les familles.

Revenons plus en détails sur l’organisation de la réforme des rythmes scolaires. Pourquoi avoir revu l’organisation et la tarification du périscolaire ?

Avec les nouveaux horaires qui nous ont été imposés, le temps scolaire s’arrête plus tôt (2 jours à 15h15 et 2 jours à 16h), alors qu’avant, les professeurs des écoles étaient en charge des enfants jusqu’à 16h30. De plus, une 5^{ème} matinée scolaire a été mise en place le mercredi matin.

Du coup, l’organisation du périscolaire a dû être revue pour se raccorder aux nouveaux horaires scolaires (voir page suivante). Nous avons mis en place un “accueil périscolaire décret Peillon” jusqu’à 16h30, un “accueil périscolaire classique 1” jusqu’à 18h et un “accueil périscolaire classique 2” jusqu’à 19h. A la demande des parents, nous avons également mis en place un accueil périscolaire le mercredi de 12h à 13h, pour permettre aux parents de venir récupérer leurs enfants qui ne vont pas au Centre de loisirs le mercredi après-midi. Cette nouvelle organisation nécessite l’embauche d’animateurs supplémentaires, donc impose de nouvelles dépenses.



De plus, dans le temps Peillon, des activités seront mises en place prochainement, qui nécessiteront également des moyens financiers. Tout ceci a nécessité de revoir la participation des familles aux accueils périscolaires. Malgré l'adoption des nouveaux tarifs, il faut savoir que l'essentiel du coût du périscolaire reste à la charge de la commune. Même quand les parents paient le tarif le plus élevé, le reste à financer par la commune représente plus de la moitié du coût réel, souvent 60% à 70%. La solidarité intergénérationnelle joue donc pleinement. Nous allons également suivre par une commission périscolaire l'application de cette réforme et notre CCAS soutiendra les situations difficiles.

Notre commune souffre par ailleurs d'un déficit d'entreprises sur son territoire par rapport au nombre d'habitants, et donc reçoit peu de rentrées financières. Notre équipe, en charge de la commune depuis mars 2014, s'est donné pour objectif, en collaboration avec le SAN de Sénart en Essonne, d'attirer les entreprises. Elles sont créatrices de richesses pour les finances municipales.

Nos finances sont également affectées par un désengagement constant de l'Etat qui baisse, chaque année, ses dotations et subventions diverses aux communes. Nous devons nous adapter en conséquence. Quant à notre fiscalité locale (taxes foncières, taxes d'habitation), nous nous sommes engagés à la maîtriser.

Dans cette nouvelle organisation, les parents doivent-ils récupérer leurs enfants à heures fixes ?

Pour les enfants inscrits à "l'accueil périscolaire décret Peillon", la récupération des enfants se fera à heure fixe, c'est-à-dire à 16h30, car pendant cette période, il est prévu la mise en place d'activités. Pour "l'accueil périscolaire classique 1" et "classique 2", les parents pourront venir chercher leurs enfants quand ils le voudront.

Comment se fera la réservation des temps périscolaires par les parents ?

Pour le mois de septembre, une feuille a été distribuée aux parents pour leur permettre de cocher les accueils choisis, suivant les jours. Pour la suite, nous allons acquérir un module de réservation par informatique, qui permettra, lorsqu'il sera en place, de réserver les temps périscolaires sur 2 mois, soit en se rendant en Mairie, soit depuis son domicile via internet. La réservation sera modifiable et ne deviendra définitive que 15 jours glissants avant la date réservée, ceci afin de permettre à la municipalité de planifier le temps de travail des animateurs en conséquence.

Des investissements récents ont-ils été réalisés ou sont-ils prévus prochainement dans nos groupes scolaires ?

Deux salles de restauration supplémentaires ont été réalisées, durant l'été, dans le Groupe scolaire Manureva d'un montant de 325 000 € TTC, ce qui permettra une restauration plus confortable pour nos enfants.

Par ailleurs, nous envisageons un investissement important dans le Groupe scolaire Chantefleurs-Chantefables par la création d'une nouvelle salle de restauration et de salles périscolaires et polyvalentes. Cet investissement, d'un montant global de 1 640 000 € TTC, est soumis à une participation financière du Conseil Général dont nous espérons un déblocage rapide.

Une étude sera également lancée concernant la réfection de la toiture du Groupe scolaire Anne Frank.



Extension de la salle de restauration à Manureva

Que peut-on souhaiter aux élèves et aux enseignants pour cette nouvelle année scolaire ?

Nous leur souhaitons de trouver dans nos écoles toutes les conditions pour un épanouissement et une réussite dans leur apprentissage. Belle année scolaire à tous.

Emplois du temps 2014/2015

Anne Frank - Quatre Saisons

	7h	8h30	12h	14h	15h15	16h30	18h	19h	
	accueil matin		temps scolaire		pause méridienne	temps scolaire	périscolaire Peillon	accueil périscolaire 1	accueil périscolaire 2
lundi	7h-8h30 (1h30)	8h30-12h (3h30)		APC : 12h-14h (2h)	14h-15h15 (1h15)	15h15-16h30 (1h15)	16h30-18h (1h30)	18h-19h (1h)	
mardi	7h-8h30 (1h30)	8h30-12h (3h30)		APC : 12h-14h (2h)	14h-16h (2h)	16h-16h30	16h30-18h (1h30)	18h-19h (1h)	
mercredi	7h-8h30 (1h30)	8h30-12h (3h30)				16h			
jeudi	7h-8h30 (1h30)	8h30-12h (3h30)		APC : 12h-14h (2h)	14h-16h (2h)	16h-16h30	16h30-18h (1h30)	18h-19h (1h)	
vendredi	7h-8h30 (1h30)	8h30-12h (3h30)		APC : 12h-14h (2h)	14h-15h15 (1h15)	15h15-16h30 (1h15)	16h30-18h (1h30)	18h-19h (1h)	

- Temps périscolaire
- Temps scolaire
- Temps d'activité péri-éducative
- Activités Pédagogiques Complémentaires

Chantefleurs/Chantefables - Manureva

	7h	8h30	12h	14h	16h	16h30	18h	19h	
	accueil matin		temps scolaire		pause méridienne	temps scolaire	périscolaire Peillon	accueil périscolaire 1	accueil périscolaire 2
lundi	7h00-8h30 (1h30)	8h30-12h (3h30)		APC : 12h-14h (2h)	14h-16h (2h)	16h-16h30	16h30-18h (1h30)	18h-19h (1h)	
mardi	7h00-8h30 (1h30)	8h30-12h (3h30)		APC : 12h-14h (2h)	14h-15h15 (1h15)	15h15-16h30 (1h15)	16h30-18h (1h30)	18h-19h (1h)	
mercredi	7h-8h30 (1h30)	8h30-12h (3h30)				15h15			
jeudi	7h00-8h30 (1h30)	8h30-12h (3h30)		APC : 12h-14h (2h)	14h-15h15 (1h15)	15h15-16h30 (1h15)	16h30-18h (1h30)	18h-19h (1h)	
vendredi	7h00-8h30 (1h30)	8h30-12h (3h30)		APC : 12h-14h (2h)	14h-16h (2h)	16h-16h30	16h30-18h (1h30)	18h-19h (1h)	

- Temps périscolaire
- Temps scolaire
- Temps d'activité péri-éducative
- Activités Pédagogiques Complémentaires

Effectifs de la rentrée scolaire 2014/2015

Ecole maternelle Chantefleurs : 3 classes - 87 élèves
 Ecole élémentaire Chantefables : 5 classes - 122 élèves
 Ecole maternelle Anne Frank : 6 classes - 160 élèves
 Ecole élémentaire Anne Frank : 10 classes - 248 élèves
 Ecole maternelle Manureva : 6 classes - 161 élèves
 Ecole élémentaire Manureva : 11 classes - 300 élèves
 Ecole maternelle "4 Saisons" : 4 classes - 122 élèves
 Ecole élémentaire "4 Saisons" : 8 classes - 197 élèves

**Total : 530 élèves en maternelle + 867 élèves en élémentaire
 soit 1397 élèves pour 53 classes**

Bienvenue aux nouveaux enseignants

Ecole Anne Frank élémentaire :
 Mmes KABA et PERRONNET, M. BOYER
Ecole Manureva maternelle :
 Mme NIOT
Ecole Manureva élémentaire :
 Mme LUCAS
Ecole Quatre Saisons maternelle :
 Mme TUAL
Ecole Quatre Saisons élémentaire :
 Mme HERMENIER



Caisse des écoles



Armelle Rouzier

Vice-Présidente de la Caisse des écoles

“Favoriser l'épanouissement de l'enfant par des sorties”

Appel à projet lancé aux enseignants début octobre pour examen courant novembre des projets 2015

Comment se compose la Caisse des écoles ?

C'est un organisme composé d'élus de la commune et de parents d'élèves. Si vous êtes intéressés par l'action de la CDE, des élections auront lieu courant décembre. A priori, 4 postes seront à pourvoir. N'hésitez pas à vous renseigner et à poser votre candidature, il suffit juste d'être à jour de sa cotisation, d'avoir un enfant scolarisé en maternelle ou élémentaire et d'avoir un peu de temps disponible en soirée pour s'impliquer.

Quels types de projets sont financés par la CDE ?

La CDE finance les projets pédagogiques que les équipes enseignantes nous proposent.

Le comité examinera les projets déposés par les enseignants au mois de novembre. Tous les enfants bénéficient d'un financement de la CDE. Je rappelle que la CDE finance depuis 2012 un voyage de classe par an.

L'année dernière, 71 élèves de l'école élémentaire Anne Frank sont partis en classe découverte à Montmerrei dans la ferme de Saint-Yvière. Cette année, 50 enfants de l'école élémentaire Quatre Saisons partiront dans les Alpes aux Contamines-Montjoie du 5 au 9 janvier 2015.

Il faut rappeler qu'un des objectifs de la CDE est de permettre à des enfants de sortir du cadre scolaire et favoriser son épanouissement en l'initiant à la culture ou à des sorties ludiques en groupes.

Inscription scolaire des enfants nés en 2012



Votre enfant est né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012 et vous souhaitez qu'il fasse sa rentrée à l'école maternelle en septembre 2015.

Il vous appartient de venir au service Education à l'Hôtel de Ville, entre le 1^{er} décembre 2014 et le 28 février 2015 afin de procéder à son inscription scolaire.

Documents ORIGINAUX à fournir obligatoirement le jour de l'inscription :

- Livret de famille ou :
 - acte de naissance pour enfant adopté
 - acte de naissance pour enfant de parents étrangers
 - acte de naissance pour enfant à charge et jugement du Conseil de Famille fixant la tutelle
 - En cas de séparation ou divorce :
 - attestation sur l'honneur du parent n'ayant pas la résidence de l'enfant précisant qu'il est informé et accepte l'inscription scolaire de l'enfant à Saint-Pierre du Perray
 - et ordonnance du Juge aux Affaires Familiales fixant la résidence de l'enfant
 - Justificatif de domicile sur Saint-Pierre-du-Perray :
 - Quittance de loyer, facture électricité/eau/gaz, promesse de vente ou contrat de bail
 - Attestation sur l'honneur de l'hébergeant et attestation vitale ou CAF précisant l'adresse de St-Pierre-du-Perray
 - Certificat médical attestant que l'enfant :
 - a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (ou justifiant une contre-indication).ou photocopie de la page du vaccin DTP du carnet de santé (photocopie à fournir obligatoirement par la famille) (ne pas oublier d'inscrire le nom de l'enfant à la page concernée avant de faire la photocopie)
- L'inscription ne peut être réalisée que par une personne exerçant l'autorité parentale (parent(s) ou tuteur légal).
• L'inscription ne peut être valide qu'au vu de la TOTALITE des documents demandés.
• L'inscription ne se réalise pas par correspondance.

Horaires d'accueil du public au service Éducation :

- Lundi : fermé le matin - 13h30 à 17h00
- Mardi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Samedi : 8h30 à 12h00

Lorsque vous allez chercher votre enfant pour la 1^{ère} fois, une pièce d'identité est demandée

Nos prochains rendez-vous...

VIE LOCALE

■ Ancienne Mairie

Réunion publique le lundi 6 octobre à la salle Jean Vilar



La nature a horreur du vide et le temps fait son œuvre sur ce site. Aujourd'hui, l'ancienne école "Prévert" est largement vandalisée, et pose des problèmes de sécurité alarmants. Une réflexion est donc engagée sur l'avenir de l'ensemble du site, le statu quo n'étant pas possible. Le bâtiment "Neige lune" est techniquement lié au bâtiment "Prévert".

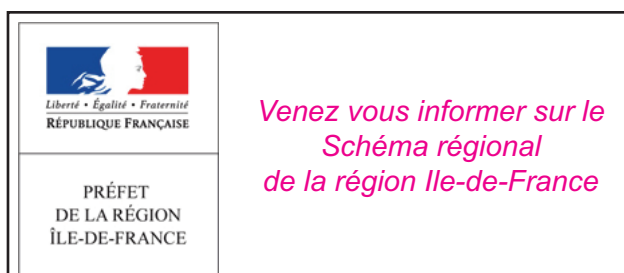
La commune envisage la destruction, d'ici quelques mois, de ces locaux. Après avoir effectué les travaux nécessaires, les associations seront relogées dans l'ancienne Mairie et la "pagode". La commune souhaite valoriser ce terrain en y réalisant des habitations ainsi que des équipements publics.

Réunion publique le lundi 6 octobre 2014 à 20h30 dans la salle Jean Vilar

Les éléments techniques de ce dossier seront présentés et les avis recueillis et synthétisés en vue de réaliser un projet valorisant et attractif pour ce quartier de la commune.

■ Intercommunalité

Réunion publique le mardi 14 octobre à la salle Jean Vilar



**Nouvelles intercommunalités,
enjeux et conséquences pour notre territoire**

Réunion publique le mardi 14 octobre 2014 à 20h30 à la salle Jean Vilar

■ Circulation

Pose de panneaux stop sur l'avenue Lachenal

**Un aménagement utile,
la sécurité pour tous...**



■ Maison des Petits Pas / SIPEJ

Mettre en place des passerelles pour le bien - être

Lien entre les écoles et le multi-accueil de la Maison des Petits Pas



L'entrée des jeunes enfants à l'école maternelle représente un changement de rythme et de cadre important.

Depuis 2012, du mois de février au mois de juin, chaque enfant se familiarise progressivement avec sa future école en y passant progressivement de plus en plus de temps.

Grâce aux liens développés entre les équipes éducatives de la crèche et des écoles, l'enfant peut s'habituer à son environnement mais aussi au personnel d'encadrement. Il acquiert ainsi de nouveaux repères pour le jour de la rentrée scolaire.

Passerelle avec les centres de loisirs

Le centre de loisirs Gavroche accueille les enfants de 3 ans au sein d'une structure totalement adaptée à leur âge.

Les rythmes y sont moins soutenus, l'accueil est plus souple, les horaires aménagés, les activités plus adaptées et des espaces spécifiques à cette classe d'âge y sont réservés.

Les enfants des deux structures sont ravis de se retrouver et de partager ensemble un moment de plaisir et d'éveil. Des liens se créent entre les professionnels de l'enfance et ceux de la petite enfance, favorisant les échanges et la réflexion sur le temps de l'enfant.



L'intérêt de la motricité pour les enfants du SIPEJ



Tous les vendredis matins, les professionnels de la petite enfance du SIPEJ, soutenus par les parents, accompagnent les enfants pour favoriser leur développement psychomoteur au gymnase Lachenal.

Des activités motrices sont proposées en vue de les aider à élaborer leur schéma corporel, à maîtriser leur corps dans les déplacements et à apprivoiser l'espace.

La personnalité de l'enfant se développe grâce à la prise de conscience de son corps et de ses possibilités d'agir. L'enfant se sent bien dans la mesure où il connaît son corps.

n - être des enfants et la tranquillité des parents

Un lien intergénérationnel avec la Maison de retraite du Cèdre Bleu



La création d'un lien fort entre les générations est la bienvenue dans notre société actuelle. Les résidents de la Maison du Cèdre Bleu ont les yeux qui brillent à la venue des enfants qui les appellent les papies et les mamies.

Les familles des résidents que nous rencontrons nous félicitent aussi de cette démarche qui permet de faire entrer les enfants dans le monde de leurs aînés.

Une complicité dans le regard se crée et des gestes tendres apparaissent aussi.

Le café des parents à la Maison des Petits Pas

De plus en plus de parents sont désireux de partager leurs expériences. Le multi-accueil propose, dans ce cadre, des temps d'échanges les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis du mois de 8h30 à 11h.

Très librement et sans aucun jugement, les parents font part de leurs ressentis et parfois de leurs angoisses à l'égard de leurs enfants.



La Médiathèque : un lieu de découvertes



Des sons, des sentiments de couleurs, d'odeurs, d'impressions... le livre pour l'enfant est d'abord un objet.

Il peut être regardé, touché, manipulé. Il est un moyen de communication privilégié au sein de la relation enfant-adulte.

C'est aussi un outil qui permet sa construction. Grâce au livre, l'enfant découvre des mots, des attitudes, des animaux, des fleurs, le dessin et enrichit son vocabulaire.

Comme un poisson dans l'eau à Kaliné.O

Cette activité est faite pour que l'enfant, de 15 mois à 4 ans, apprenne à se sentir à l'aise dans l'eau et sous l'eau sous le regard bienveillant et confiant des parents.

L'enfant se familiarise, à son rythme et selon son intérêt du moment, au milieu aquatique.



VIE LOCALE

Seniors

Votre programme 2014/2015

Semaine bleue du 13 au 17/10/2014 :

- Lundi 13/10 : promenade pédestre.
- Mardi 14/10 : atelier mémoire et découvertes et atelier nutrition.
- Mercredi 15/10 : atelier informatique et initiation généalogie.
- Jeudi 16/10 : jeux de société autour d'un goûter avec l'UNRPA.
- Vendredi 17/10 : atelier pétanque.

Cours de gymnastique :

Pour maintenir son capital santé grâce à des exercices ludiques et adaptés.

Repas de Noël musical :

Les samedis 6 et 13 décembre 2014. Colis de fin d'année pour les seniors de 75 ans et plus ne pouvant pas se déplacer au repas de Noël.

Sortie de printemps :

Visites et déjeuner dans une région française (en 2014, Troyes et sa région)

Séjour à l'étranger :

Découverte d'un pays pendant une semaine (en 2014, l'Autriche)

Déjeuner-croisière-thé dansant :

Embarquement à bord des bateaux de Paris le 7 octobre 2014.

Séjour ANCV :

Une semaine en pension complète à Evian-lès-bains du 13 au 20/09/2014 (seniors non imposables en priorité)

Renseignements au 01 69 89 75 25



Sortie de Printemps à Troyes



Séjour en Autriche



Voyage des seniors à Evian-lès-Bains du 13 au 20 septembre

Flash infos...

Vous êtes à la retraite, le serez dans l'année...

Vous avez 60 ans et plus ? Vous êtes à la retraite, le serez dans l'année ? N'oubliez pas de vous inscrire au fichier des seniors en Mairie. Munissez-vous pour cela d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un justificatif de retraite. Vous recevrez par courrier les activités proposées par la commune.

Renseignements au 01 69 89 75 25

Navette gratuite pour le marché de Corbeil-Essonnes

Elle fonctionne tous les vendredis avec un départ à 9h40 à proximité de votre lieu d'habitation. Inscriptions jusqu'au jeudi précédant le départ auprès du service seniors au 01 69 89 75 25.

Médiateur national de l'énergie

Un problème avec votre fournisseur d'énergie ? On peut vous aider...



Tous les particuliers, artisans, commerçants, professions libérales, associations et les collectivités locales peuvent faire appel gratuitement au Médiateur National de l'Énergie pour être aidé à trouver une solution amiable en cas de difficulté ou de différends avec leurs fournisseurs d'énergie (électricité ou gaz) : factures anormalement élevées, avis de coupure alors qu'il y a désaccord sur le litige, délais de raccordements trop longs, prélèvements toujours en vigueur alors que vous avez fermé vos compteurs...

Pour lui écrire (pas besoin d'affranchir son courrier) : Médiateur national de l'énergie Libre réponse n°59252 75443 Paris cedex 09 ou www.energie.mediateur.fr ; un comparateur d'énergies est aussi accessible sur energie.info.fr

Centre d'appel : 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe)

■ Innovation

Fasem récompensée pour sa signalétique... en braille



Avec une signalétique innovante en braille et en relief, l'entreprise locale Fasem a reçu le premier prix à l'Icona d'Or, organisé par le Synafel, le principal syndicat des professionnels de la communication visuelle. Pour Christophe Cirade, fondateur (avec son beau-père), en 1995, de Fasem, la reconnaissance de la profession vient enfin !

"C'est la première fois que nous sommes ainsi distingués", confie le dirigeant récompensé pour une signalétique en braille et en relief dotée de propriétés antiseptiques et réalisée en faux marbre pour répondre à un appel d'offre d'un Ehad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées). Le lauréat de

l'Icona d'Or 2014 qui rassemble quelque 600 professionnels, ne cache pas sa satisfaction de recevoir ainsi un coup de projecteur sur son entreprise qui compte aujourd'hui 4 permanents et une dizaine de poseurs. *"Nous travaillons exclusivement sur la région parisienne et pour toutes sortes d'entreprises : des grands comptes (Air France, EDF, Gaz de France, CCI Essonne) aux petits artisans, explique-t-il. La signalétique vient souvent avec le coup de balai final des chantiers et il nous faut être très réactif, d'où notre ciblage local".*

Si l'entreprise propose de nombreux produits (totem, panneau directionnel, plaque de porte, enseigne) pour extérieur et intérieur, elle s'est créée une spécialité depuis quelques années : celle de la signalétique pour non ou mal voyants. *"L'obligation d'une telle signalétique devait entrer en vigueur pour les ERP (Etablissement recevant du public) en janvier 2015. Elle est malheureusement repoussée de quelques années",* souligne le dirigeant qui a participé à la définition de la norme Afnor concernant cette signalétique pour mal voyants.



Retrouvez-nous sur notre site www.fasem-signalétique.fr

Commerçants, artisans entreprises, industriels

ICI

Votre publicité dans Saint-Pierre, notre ville

Contactez le service communication pour connaître les modalités et tarifs :

communication@stpdp.com - 01 69 89 75 07



AU FIL DES ASSOCIATIONS

■ Club gymnique

Nos jeunes saint-perrayennes vice-championnes de France !



La fin de saison 2014 restera inoubliable pour les gymnastes de Saint-Pierre-du-Perray. Après les championnats de France individuels début mai, puis les championnats de France par équipes seniors du club (10^e au classement), c'était au tour des petites de défendre les couleurs du club lors de la finale nationale par équipe jeunesse.

Âgées de 12 à 13 ans, les minimes du CGSPP se sont en effet qualifiées pour leurs tout premiers championnats de France par équipes en catégorie Critérium 1 DC4, le dimanche 8 Juin 2014 à Cholet.

Potentiellement, elles avaient le niveau pour monter sur le podium. Mais la gymnastique est un sport complexe où la chute ne pardonne pas (1 point enlevé sur la note) et peut vous faire dégringoler au fond du classement. Solène FAVRE, Coralie CHARBONNIER, Emilie PIERRE, Manon RAPPE et Eva HAMON n'ont pas relâché et ont su tenir la pression durant l'exécution de leurs enchainements sur les quatre agrès : saut, barres asymétriques, poutre et sol.

Grâce à de superbes mouvements, et un total explosif, elles sont appelées, au moment du palmarès, sur la deuxième marche du podium : vice championnes de France ! Magnifique résultat pour ces gymnastes, leurs entraîneurs, le club, et la ville. Un bel avenir pour ces jeunes de 12 ans, auxquelles on promet de belles années...

Plus de photos et vidéos sur le site du club : gym-cgspp.asso-web.com



■ Club canin

C'est l'heure de la reprise pour les adhérents et leurs chiens

Après la pause estivale pendant laquelle le club canin a organisé des balades en soirées ouvertes à tous, l'heure est à la reprise des cours ! Les cours d'éducation canine ont lieu toute l'année. Aurélie, présidente de l'association et monitrice d'éducation canine, vous aidera à établir une relation sereine avec votre animal afin de mieux vous faire comprendre, dans le calme et la complicité.

N'hésitez pas à prendre contact avec Aurélie, par téléphone, mail ou depuis Facebook. Elle se fera toujours un plaisir de vous aider et de vous renseigner.

Les horaires sont organisés de la manière suivante :

- 13h30/14h15 : Ecole du chien (chiens âgées de plus de 6 mois)
- 14h15 : Accueil des nouveaux
- 14h30/15h15 : Ecole du chiot (chiens de 2 à 6 mois) + les nouveaux
- 15h15/17h00 : Confirmés

Cette année sera une année importante puisque le club soufflera sa première bougie ! Ce sera aussi l'année où le club ouvrira ses sections agility, obéïthmée et obéïssance, afin que les plus confirmés représentent les couleurs du club et de la ville en concours officiels. Une balade ouverte à tous sera organisée le dimanche 9 novembre et un pot sera offert afin de fêter cela ensemble !

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur notre page Facebook ou sur notre site internet : <http://clubcanin-saintpierredeperray.e-monsite.com>



■ Association Culturelle et Sportive

38 ans d'existence pour répondre aux envies des habitants



Chaque année, début septembre au Forum, l'A.C.S. est fidèle au rendez-vous des associations. Elle cherche à s'adapter aux goûts culturels et sportifs d'une population croissante, en perpétuel changement dans sa composition et sa répartition par tranche d'âge.

Cette année encore, elle offre une gamme d'activités variées (danse country, yoga, cartonnage, patchwork, scrabble, dessin, peinture enfants et ados, diverses animations locales).

Une nouvelle activité a été créée, une petite dernière qui deviendra grande : le pilate. Nous tenons à remercier les diverses équipes municipales qui depuis 38 ans, nous ont apporté leur soutien financier et leur appui. L'A.C.S. continue, c'est très bien mais elle doit aussi assurer la relève nécessaire pour créer et animer au mieux ses sections encore nombreuses et renforcer son bureau. Nous avons confiance en l'avenir, Saint-Pierre-du-Perray étant riche en bonnes volontés.

Mettez-vous à la danse country...

Vous ne connaissez pas la Danse Country ? Vous voudriez en faire mais vous n'osez pas... Vous avez certainement pu voir la démonstration et participer à l'initiation proposée par notre animatrice Kandji, diplômée NTA DF1, DF2, DF3 à l'occasion du Forum des associations.

La section Country de l'A.C.S. est ouverte à tous, débutants ou non, à partir de 14 ans, et n'a qu'une seule ambition : partager la danse Country dans la bonne humeur.

Ce dynamisme a d'ailleurs permis au Club "Fun Country St-Pierre" d'être sollicité en début d'année pour participer à un "show américain" aux Arènes de l'Agora d'Evry, spectacle qui aura lieu le 10 mars 2015.



N'hésitez plus, venez nous rencontrer tous les mercredis à partir de 19h15 à l'Espace Gainsbourg (salle Javanaise).

■ Théâtre des Jasmins

L'avare 2.0 à la salle Jean Vilar

Harpagon, PDG d'une société financière, est un "manager" tyrannique à la maison. Il s'oppose aux choix de ses enfants et contrôle le budget familial avec une rigueur extrême qui confine à l'austérité !

Son fils, souhaitant prendre son envol et épouser Marianne, contacte un courtier pour emprunter de l'argent. Lorsqu'il s'aperçoit, au moment de conclure l'affaire, que le prêteur est en fait son père et que celui-ci, en plus, a des vues sur sa promise, le drame familial peut éclater ! Un drame qui prendra les traits de la comédie par le jeu des caricatures : l'avarice d'un père qui vire à la paranoïa quand sa fameuse cassette disparaît mystérieusement ; l'obstination d'enfants qui s'opposent aux volontés du père et toute une galerie de personnages haute en couleur qui utilise les évolutions technologiques du 21^{ème} siècle pour mieux montrer que l'humain n'évolue peut-être pas aussi vite que ce qu'il invente !

Renseignements et réservations : Théâtre des Jasmins : 06 75 06 74 71



AU FIL DES ASSOCIATIONS

■ Atelier Mona Lis'art

Développer son imagination par la peinture

Cette nouvelle association est heureuse d'accueillir des peintres débutants, émergents ou expérimentés... c'est un atelier libre, ouvert aux adultes, il n'y a pas de thème imposé. Elle a pour but de permettre à toute personne qui le désire de s'initier à la peinture à l'huile, à s'exprimer selon ses goûts et à développer son potentiel artistique...

Le plus important, c'est que les personnes aiment la peinture et l'art, ensuite elles vont acquérir la technique nécessaire pour progresser, s'exprimer et prendre du plaisir. Peintre elle même, Christiane DENJEAN partage sa passion avec les adhérents.

Plusieurs fois dans l'année, un artiste peintre confirmé viendra dans l'atelier parler de son travail et donner des conseils. En rejoignant notre association, c'est l'occasion de peindre, partager, échanger et le plaisir de se retrouver dans une ambiance amicale...



Horaires des ateliers : le jeudi après-midi à l'Espace Gainsbourg (1^{ère} séance de 13h30 à 15h30, 2^{ème} séance de 15h45 à 17h45, 3^{ème} séance de 18h à 20h en fonction du nombre d'inscriptions)

Pour plus de renseignements, contactez Christiane Deanjan au 06 62 61 95 34

■ UTL Essonne

Une université sans diplôme, ouverte à tous les âges



Démarrée en 1999 de la volonté d'une poignée d'Essonnais, l'Université du Temps Libre Essonne est ouverte à tous, sans condition d'âge ou de diplôme : on y vient pour le seul plaisir de découvrir, d'apprendre et de comprendre ; lors de l'inscription, il n'est exigé aucun diplôme et aucun examen ne sanctionne une année universitaire.

La variété des sujets abordés par l'UTL (science, sciences humaines, économie, arts, lettres, philosophie, santé, environnement) et la qualité de ses conférenciers et animateurs (universitaires, chercheurs...) sont à l'origine de son succès. En 2013-2014, pour sa

quinzième année, elle a compté quelque 2350 étudiants, originaires de toute l'Essonne.

Ses activités s'articulent autour de trois pôles : des conférences parfois proposées avec des travaux dirigés d'approfondissement, des visites-découverte, des cours à l'année, en particulier des cours de conversation en langues étrangères.

Pour l'année 2014-2015, la cotisation est de 76 euros. Les personnes à faible revenu (étudiants, sans emploi, non imposées) bénéficient de tarifs aménagés. Cette cotisation comprend le libre-accès à toutes les conférences (plus de 200) de toutes les antennes essonniennes et ouvre le droit de s'inscrire aux autres activités.

U.T.L. Essonne (permanence assurée du lundi au vendredi de 10h à 12h)

2, rue du Facteur Cheval 91025 - Evry Cedex

Tél : 01 69 47 78 25 - Site internet : www.utl-essonne.org - Courriel : utl@utl-essonne.org

📞 Numéros utiles 📞

- Mairie01 69 89 75 00
- Services techniques01 69 89 75 13
- Service urbanisme01 69 89 75 14
- Service éducation01 69 89 75 09
- Service social / seniors01 69 89 75 06
- Service Culture / Associatif01 69 89 75 24
- Éveil Municipal Artistique01 69 89 75 20
- Service des sports01 69 89 75 26
- Service jeunesse01 69 89 21 03
- Maison des Petits Pas01 60 75 80 00
- Les P'tits Grillons01 81 07 50 80
- Centres de Loisirs :
 - Manureva élémentaire01 69 89 01 23
 - Gavroche maternel.....01 60 79 06 92
- Relais Assistants Maternels 01 69 89 46 09
- Médiathèque Pierre Séghers 01 60 75 04 12
- Police municipale.....01 69 89 22 74
- Astreinte06 83 81 97 47
(Uniquement en cas d'urgence sur le domaine public)



Une question à Mme le Maire ou à vos élus ?

Il suffit d'un clic sur la barre générale à gauche du site internet de la Mairie : www.saint-pierre-du-perray.fr

Flash infos...

Antenne relais création

L'objectif de cette antenne, que le San de Sénart en Essonne co-anime avec l'Agence pour l'économie en Essonne, est d'apporter aux porteurs de projets des informations juridiques et comptables ainsi qu'une connaissance du territoire, des réseaux locaux et des possibilités d'implantation.

Nous recevons sur rendez-vous deux fois par mois.

Contact: 01 69 89 88 27 ou eco@senart-essonne.com

Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

Tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire.

Mme LUC Brigitte, enquêtrice de l'Insee, prendra contact avec les enquêtés entre le 22 décembre 2014 et le 10 janvier 2015. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement confidentielles.

Les rendez-vous de l'UNRPA

Dimanche 5 octobre :
Goûter au club, jeux...

Dimanche 16 novembre :
Goûter et loto

Dimanche 7 décembre :
Goûter de Noël

Renseignements : 06 03 84 00 30

Avantage fiscal pour les personnes invalides

Les personnes handicapées ou invalides ont la possibilité d'obtenir un abattement de 10% sur la valeur locative servant au calcul de la taxe d'habitation sur simple demande écrite à adresser au Trésor Public avant le 1^{er} janvier :

Centre des finances publiques
21 bis rue Feray
91108 Corbeil-Essonnes Cedex

Forum emploi seniors (+45 ans)

Création d'entreprise, offres d'emploi, conférence...

3^e Forum emploi seniors
Vendredi 14 novembre de 10h à 13h
Espace Serge Gainsbourg

État-civil



facebook.com/mairiesaintpierre

► Naissance

KEU Kalia le 15/05/2014
 DEMISSY Manon le 17/05/2014
 BELLAHCENE Mélissa le 20/05/2014
 LEMAIRE Ambre le 30/05/2014
 MANON Lénaëlle le 04/06/2014
 TOZO Owen le 05/06/2014
 EKUTSU MONGENANGA Noëlla le 07/06/2014
 DE OLIVEIRA Méline le 08/06/2014
 BREL Aaron le 21/06/2014
 ELOIDIN Mayssa le 21/06/2014
 MESSAOUDI Nassim le 03/07/2014
 LEMIUS Mathis le 05/07/2014
 FAHLAOUI Ilyas le 06/07/2014
 DUBOIS Charlotte le 07/07/2014
 BRIER Aaron le 09/07/2014
 SCHRODT MAROUF Tiago le 09/07/2014
 CELINA Lenny le 15/07/2014
 RAJAKARIAR Kilyann le 17/07/2014

COTÉ Satine le 21/07/2014
 ZANNI ALAPETITE Iris le 22/07/2014
 JASON Jaden le 23/07/2014
 CLAUSSE Emma le 01/08/2014
 CLAUSSE Pauline le 01/08/2014
 DERVILLE LE GUAY Anna le 05/08/2014
 BA Awa le 11/08/2014
 CIRET MOUKAMBOU Thaïs le 12/08/2014
 GITRAS Marvin le 15/08/2014
 TALI Assya le 27/08/2014

► Décès

LEMARCHAND Geneviève
 DUPAS Gérard
 MARIGOT René
 PINEL Gisèle veuve BAJOU
 BUISSON Suzanne veuve ARGENTAIS
 DELAPLACE Irène veuve COURTIN
 CORNET Jacqueline épouse PASQUET

BORNE Bernard
 BOUQUET Roger
 BIRAUD Andrée veuve MALLET

► Mariage

DAHMOUCHE Omar et ARPINO Stéphanie le 14/06/2014
 FARISSI Aimad et BRITES Laurie le 14/06/2014
 GRANGE Pierre-Henri et SAR Marie-Sophie le 05/07/2014
 LEROY Alexis et YABADA Audrey le 12/07/2014
 BULGAY Ali et KAHRIMAN Rasime le 18/07/2014
 THIOLIN Brian et ALVES Oriane le 06/09/2014

EXPRESSION POLITIQUE

■ Les élus de la majorité *J'aime St Pierre du Perray 2014*

Mieux gérer pour mieux protéger et mieux anticiper

Alors que beaucoup de foyers ont vu leur impôt sur le revenu augmenter fortement ces 2 dernières années, alors que les impôts locaux sont élevés, du fait de l'ancienne municipalité, et pèsent sur chaque famille, il était temps de ne plus augmenter la fiscalité locale.

C'était notre promesse de campagne, nous le faisons et nous continuerons.

Chacun doit savoir que les dotations de l'État aux communes sont de plus

en plus faibles, que les pesanteurs administratives alourdissent les coûts et freinent les initiatives. La commune est garante de services pour tous, c'est son essence.

Mais tout ne peut pas venir de la commune, chacun doit se responsabiliser et prendre conscience des coûts réels. Il y va de l'avenir de nos services publics. C'est le cas des services périscolaires dans le cadre de la réforme qui nous est imposée.

Il est indispensable de mieux gérer

car il n'y a pas de "planche à billets" dans le sous-sol de la Mairie pharaonique de 7 millions d'euros décidée et construite par l'équipe municipale précédente.

Nous ne ferons aucun commentaire concernant les allégations mensongères colportées par certains.

Gérard Cerles,
porte-parole du groupe majoritaire

■ Les élus de l'opposition *Vivre Saint Pierre du Perray*

Pierre de RUS - Annick VIGUIE - Annick DISCHBEIN - Hubert REYNAUD

La guerre scolaire a été déclarée en plein mois d'août par notre Maire alors que nombre d'entre nous étions en vacances. Après son bras de fer qu'elle savait perdu d'avance avec l'Education Nationale, elle a bien été contrainte d'appliquer la loi et de se mettre au travail, mais un temps précieux avait été perdu.

Alors que de nombreuses communes pratiquent la gratuité pour ces nouveaux temps périscolaires, Mme la Maire a choisi de les faire financer par les utilisateurs des accueils et des centres de loisirs. On assiste alors à des augmentations surréalistes (121,3 % pour la demi-journée de centre avec PAI) qui mettent de nombreuses familles en grande difficulté. Drôle de façon d'envisager la solidarité intergénérationnelle dont elle se gargarisait il y a peu, mais ça, c'était avant !

Il est plus que regrettable que la première préoccupation de Mme la Maire ait été d'augmenter les effectifs de la police municipale et de diminuer les taxes sur les commerces plutôt que de se mettre au travail pour préparer la rentrée scolaire.

Mais il est vrai qu'elle ne doit pas trop se sentir concernée puisqu'elle n'a pas d'enfants ni de petits-enfants en âge scolaire... Qui peut croire que les enfants sont sa première priorité alors qu'elle ne confie les affaires scolaires qu'au 5^{ème} adjoint ? On voit bien ainsi à quel rang elle place l'éducation de nos enfants dans l'échelle de ses valeurs.

Après la casse des associations, elle s'attaque maintenant à nos enfants, pas par souci de bonne gestion ou de pragmatisme, mais uniquement par idéologie. Méthodiquement, elle a entamé son travail de transformation pour que Saint Pierre du Perray devienne une ville dortoir, une ville morte sous surveillance de sa police municipale de nuit.

Les Saint-Perréens vont payer cher cette police municipale de nuit, mais pensaient-ils que cela serait au détriment de leurs enfants ? Triste avenir pour nos jeunes à Saint-Pierre du Perray...

Nous devons refuser cette dérive idéologique, cette destruction annoncée de notre ville, car c'est de nos enfants et de leur avenir dont il est question.

Pierre de RUS
Président du Groupe

■ L'élue de l'opposition *L'humain d'abord pour Saint-Pierre* Front de gauche

Un élu local redonne un sens aux décisions prises et de l'honneur à l'action politique par l'écoute attentive des citoyens et de leurs besoins et des solutions qu'il propose.

Rythmes scolaires :

Portée par ces exigences je propose de
Surseoir au paiement des temps dits Peillon.
Réaliser un bilan complet de cette mise en oeuvre
En faire état dans un Conseil Municipal Extraordinaire
Etablir une réelle échelle de quotients familiaux pour l'ensemble des activités éducatives et de restauration
Etablir la gratuité pour des NAP réellement culturelles
Réfléchir avec les enseignants et les personnels à la sieste des petits.
Enfin programmer une analyse et une réflexion incontournable à l'avenir.

Sécurité de tous dans notre commune

A partir de ma propre expérience en quartiers très difficiles je réaffirme l'exigence :

d'un diagnostic fiable en matière d'insécurité à Saint-Pierre-du-Perray
mon opposition à une police municipale de nuit et l'implantation trop extensive de caméras dont le coût important grève le budget.
L'intérêt d'un Conseil Local Social de Prévention de la Délinquance, qui en partenariat élargi travaillerait à la prévention et l'analyse de faits réels, comme à la sanction réparation.
L'éducatif, permet d'éviter le répressif. Actons des projets dans les établissements scolaires et Centres de loisirs.
En alliant diagnostic, éducation, prévention et sanction-réparation-répression, les habitants, leurs biens et leurs personnes pourront vivre en toute ou presque sécurité sur notre territoire

Place des élus d'opposition

Nous devons pouvoir travailler au sein de notre maison commune qu'est la mairie et recevoir les citoyens qui le désirent.
Reproduites dans de réels procès-verbaux des séances du conseil municipal les interventions de TOUS les élus seront connues de nos concitoyens.
L'intérêt de tous et surtout des citoyens, c'est que nous puissions assumer pleinement et démocratiquement notre fonction d'élue(e) du peuple.

Marie-France WINGHARDT
Conseillère Municipale, élue d'opposition

Changement badge d'accès déchèterie

Le 1er juillet 2014



Qui est concerné ?
Les habitants de :
Saint-Pierre-du-Perray

Pourquoi changer son badge d'accès ?

Pour offrir un meilleur accueil et service à ses usagers, le Réseau déchèteries du SIREDOM met en place à compter du **1er juillet 2014** un contrôle d'accès innovant qui permettra de :



- Faciliter l'accès aux déchèteries tout en fluidifiant le trafic,
- Assurer une meilleure traçabilité des dépôts,
- Automatiser et renforcer la facturation des producteurs de déchets d'activités économiques.

Accès limité pour les particuliers à 8 tonnes/an tous déchets confondus
(2 seuils d'alertes via le contrôle d'accès à 6 et 7 tonnes)

Comment obtenir votre nouveau badge ?

Vous êtes détenteur d'un badge d'accès " particuliers "

Pour obtenir ou remplacer votre badge, adressez-vous aux **Services Techniques de votre commune** aux heures habituelles d'ouverture.

Toutes les demandes devront être accompagnées d'un **justificatif de domicile**, d'une **pièce d'identité** et de l'**ancien badge**.



Vous déposez des déchets d'activités économiques

Demandez un badge à votre Chambre Consulaire pour déposer vos déchets en déchèteries.

Si vous êtes auto-entrepreneur, profession libérale, prestataire de service à la personne, veuillez vous adresser directement au SIREDOM.

Plus d'informations : contacter votre **mairie** ou **www.siredom.com**



Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.



MARCHÉ DE NOËL

Téléthon

SAINT-PIERRE-DU-PERRAY
Place Marguerite Yourcenar et ses abords

6 DÉCEMBRE 2014

INFORMATIONS : 01 69 89 75 24
www.saint-pierre-du-perray.fr

